

N/REF : 16/05/2025 15H28 C:000053 I:00239
V/REF : AC/C19597
V/Email reçu le Vendredi 16/05/2025 a 15H28

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. HCH
IMMEUBLE : HAUTES CHALAIS -HCH
SQUARE DES HAUTES CHALAIS
.
35000 RENNES

Rennes, le 21 Mai 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003-Lot7 Bréquigny
LOCALISATION : ALLEE 20 CHALAIS - MME MR MOURTADHOI OULFIYA 06 65 39 63 61
LOGEMENT N° 004533, PORTE N°4533, 3° ÉTAGE, TYPE 4
MOTIF : FUIITE SUR CUIVRE AVANT RADIATEUR, CHAUDIERE A LARRET A CAUSE DE LA FUIITE
Donneur d'ordre : Mme A. CATALDI

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire
INTERVENTION DU 16/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DE LA FUIITE SUR CUIVRE
CONSTAT : FUIITE SUR CUIVRE SUR L'ARRIVÉE DU ROBINET THERMOSTATIQUE
DU RADIATEUR DE LA CUISINE
DÉCOUPE TRONÇON CUIVRE FUYARD
DÉPOSE ROBINET
FOURNITURE ET POSE SECTION CUIVRE FUYARDE
SOUDURE DE L'ENSEMBLE
FOURNITURE ET POSE DU NOUVEAU ROBINET THERMOSTATIQUE
RACCORDEMENT SUR RADIATEUR
REMARQUE : CUIVRE EN TRES MAUVAIS ÉTAT DANS L'APPARTEMENT TRES FRAGILE
ET POREUX
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 19/05/25 a 09H51 Mme A. CATALDI

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/
chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de
tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le
nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le
relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures -	Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	PBL010-Ff	Réparation	fuite	PP 1	138,00
					138,00
			TOTAL H.T.		138,00
			T.V.A. a 10,00%		13,80
			TOTAL T.T.C.		En EURO 151,80

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.